20 JUIN 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION PAR VOTE AFFIRMATIF

PROPOSITION DE RÉVISION DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION DE MADAGASCAR

Référence	Décision
BOD/AV/2022/06-02	**Proposition de révision du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et financement complémentaire en faveur de Madagascar :** Le Conseil d'administration : 1. Notant que la crise en cours due au COVID-19 a entravé la mise en œuvre du Projet d'appui à l'éducation de base de Madagascar en retardant la réalisation des résultats escomptés, et compte tenu de la situation d'urgence due à la sécheresse dans le sud du pays ; 2. Approuve la proposition de révision substantielle du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et du financement complémentaire en faveur de Madagascar, tel qu'énoncé à l'annexe 2 du document BOD/AV/2022/06 DOC 02.